

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 FEVRIER 2016

Ordre du jour :

Secrétaire de séance : TEILLET Sonia

Étaient présents : CHABOT Fabrice, VIOLLEAU Stéphane, FERRE Isabelle, BOSSARD Francis, BATY Laurent, TEILLET Sonia,

BONNIN Sylvie, HEURION Ludmila, MANDRET Michel, METAIS Jean-Claude, MONNEREAU Thierry, PIERRET Jimmy,

COURANT Frédéric.

Étaient absents excusés : SOUDAIN Maryse (pouvoir donné à CHABOT Fabrice), MENU Michèle (pouvoir donné à

HEURION Ludmila), GROLLIER Jocelyne (pouvoir donné à VIOLLEAU Stéphane), PINGUET Jean-Luc (pouvoir donné à

FERRE Isabelle), GIRAUDEAU Clotilde (pouvoir donné à PIERRET Jimmy), FERRERI Corinne, RAFFIN Stéphane, MENARD

Gaël, MIGNE Bertrand, COURANT Nicolas.

1. Espace du Pré Neuf

M. Francis Bossard rappelle que l'appel d'offre est lancé depuis le 16 février. La commission d'appel d'offre se réunira le

8 mars 2016 afin de procéder à l'ouverture des plis. Le bureau d'étude a été retenu pour le diagnostic avant amiante et celui-ci aura lieu le 3 mars prochain.

En parallèle, le permis de construire vient d'être accordé et les services techniques vont intervenir dès cette semaine

dans le bâtiment afin de démonter les équipements intérieurs et faire un état des lieux du mobilier.

Dans un second temps, M. le Maire rappelle le plan de financement prévisionnel et présente la possibilité de présenter un dossier de sollicitation de dotation pour l'investissement local.

M. le Maire rappelle que ce plan de financement reste prévisionnel et que l'attribution des subventions ne sera connue qu'ultérieurement. La sollicitation d'emprunt sera ajustée en fonction des attributions et présentée au conseil municipal.

A le conseil municipal valide la modification des statuts tels que présenté par 16 voix POUR et 6 ABSTENTIONS

2. Zonage d'assainissement : fin de l'enquête publique

M. Francis Bossard rappelle que l'enquête publique a eu lieu du 11 janvier au 11 février 2016. M. le Commissaire enquêteur a fait part de 4 visites sur toute la période d'enquête. Il a également fait part de plusieurs questionnements avant la rédaction de son rapport dont des précisions à apporter sur le délai de réalisation de la nouvelle station d'épuration. En effet, M. le Maire souligne l'ambiguïté de la situation qui nécessite le raccordement à l'assainissement collectif de secteurs complémentaires alors que la lagune connaît d'ores-et-déjà des pics de saturation et comme il le précise à la question de M. Jimmy Pierret, liés pour partie à la population saisonnière du camping.

M. le Maire confirme que des échanges sont engagés à ce sujet avec la future communauté d'agglomération puisque ce projet sera porté par cette nouvelle instance. M. Jean-Claude Métais et M. le Maire soulignent l'importance des contrôles d'assainissement lors des ventes car il existe encore de nombreuses non conformités avec du pluvial raccordé sur le réseau d'assainissement. M. le commissaire enquêteur rendra son rapport début mars et celui-ci sera examiné lors du prochain conseil municipal.

3. Comptes administratifs et comptes de gestion 2015

M. le Maire rappelle que les comptes administratifs font état des dépenses et recettes réalisées en 2015 et sont issus de la comptabilité de la collectivité. Les comptes de gestion ont le même objet mais sont pour leurs parts issus de la trésorerie. Mr le Maire propose de procéder à leur présentation comme suit mais rappelle qu'il se retirera et participera pas au vote des comptes administratifs tel que prévu par les textes réglementaires.

Budget Général

Budget Assainissement

M. le Maire souligne que différents ratios doivent être revus avec plus de finesse. En effet, la valeur locative sur la commune est anormalement basse ce qui entraîne, avec un niveau de taux élevé des recettes très inférieures aux communes de même strate. Ce point fera l'objet d'échanges avec les services fiscaux.

A l'issue de cette présentation, le conseil municipal présidé par M. Michel Mandret, doyen de l'assemblée a validé les comptes administratifs 2015 tel que présentés par 16 voix POUR, M. le Maire n'ayant pas participé au vote.

Dans un second temps, le conseil municipal présidé par M. le Maire a validé à l'UNANIMITE les comptes de gestion 2015.

4. Règlement de voirie : proposition d'adoption

M. Francis Bossard présente le document qui a été communiqué à tous les conseillers municipaux avant la séance plénière pour lecture. Il s'agit en effet de doter la commune d'un document de référence qui régit l'utilisation du domaine public avec l'objectif unique de sécuriser les usages et de permettre à nos voiries de mieux vieillir compte tenu de leur coût.

Ce document permet également d'avoir des recours en cas d'infraction et de non respect caractérisé. Il est aujourd'hui probable que ce document sera revu dans le cadre de la communauté d'agglomération.

M. Laurent Baty souligne que le règlement de voirie tel que proposé contient une estimation de la valeur d'un arbre qui est calculée sur la base de son essence et de sa taille. C'est une notion particulièrement importante quand nous constatons régulièrement des « coupes » sauvages sur le domaine public.

Après échanges, le conseil municipal approuve la mise en application immédiate dudit règlement à l'UNANIMITE.

5. Rentrée 2016 : mise à l'étude par l'inspection de d'éducation nationale du retrait d'un 7èmeposte d'enseignant

M. le Maire expose avoir été destinataire d'une lettre de Mme Bazzo, Directrice Académique afin de l'informer de la mise à l'étude du retrait d'un 7ème emploi d'enseignant pour la rentrée 2016/2017 sur la base d'un effectif prévisionnel de 155 élèves.

Il précise que la situation des écoles de la Vendée en 2015/2016 2015 est de 310 écoles publiques, 220 privées pour 34 495 élèves. Il est prévu à la rentrée 2016/2017 une baisse des effectifs de 0,78 % soit 269 élèves en moins. Il y a en moyenne 23,9 élèves par classe et une dotation de 22 postes supplémentaires est programmée.

M. Jimmy Pierret indique que la Vendée est le département le moins bien doté en nombre d'enseignants. Le réseau d'aide également comptabilisé ce qui fausse la moyenne.

M. le Maire indique avoir d'ores-et-déjà adressé un courrier à Mme Bazzo pour lui faire part de son inquiétude quant à cette perspective. En effet, la commune mène une politique très engagée sur la politique jeunesse et le maintien d'un service de qualité auprès des familles et ce retrait de poste est de nature à nuire à l'école et à la collectivité.

Après échanges, le conseil municipal se prononce à l'UNANIMITE POUR maintien du 7ème poste d'enseignant

6. Eglise : mise en paiement du relevé de plans

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a délibéré le 14 décembre 2015, approuvant la réalisation d'une mission de relevé de plans pour l'église. Il s'agit aujourd'hui d'autoriser sa mise en paiement anticipé avant le vote du budget. Ce montant sera intégré au budget 2016.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'UNANIMITE

7. Déclarations d'Intention d'Aliéner

Le conseil municipal par 15 voix POUR, M. le Maire ne participant pas au vote, renonce au droit de préemption pour les biens suivants :

- AA 332 et 56 : Terrain + habitation - 15 Rue des écoles,
- AL 265 : Terrain + habitation - 28 Rue de la comète,
- AD 133 : Terrain + habitation - 5 Rue de l'épine blanche,
- AH 135p : Terrain - 3 Impasse des Roses,

8. Raccordement au réseau d'assainissement

M. le Maire rappelle que le conseil municipal s'est prononcé le 14 décembre dernier sur les tarifs applicables en 2016 au raccordement au réseau d'assainissement. Une erreur a été commise dans la tarif 2012 puisqu'une délibération postérieure à celle établissant la tarification est venue supprimer la notion de maison construite dans un lotissement, ne retenant uniquement que la notion de maison raccordée avant le passage du réseau ou maison construite après le passage du réseau.

M. le Maire propose alors de déterminer le tarif applicable en 2016 comme suit :

9. Questions diverses

- Centrale photovoltaïque : M. Francis Bossard informe que la centrale photovoltaïque installée sur la salle du Pré Neuf a eu une production supérieure à celle attendue en 2015 de 11,3 %. Cela représente 43 foyers alimentés (hors chauffage).

- Départ de Pascal Caduc : M. Jimmy Pierret relaie une question de Mme Clotilde Giraudeau sur l'organisation du remplacement de Pascal (départ au 15 mars). M. le Maire précise qu'un pot de départ aura lieu le 18 mars à 18h30 en Mairie. Il confirme également travailler actuellement sur les modalités de son

remplacement et réorganisation du service y compris avec des solutions en interne. La baisse des effectifs nécessite d'envisager une réorganisation du service. D'autre part, le départ annoncé de Christine Epaud est également à regarder de près.

- Initia'sports : M. Jimmy Pierret interroge sur le retour sur la programmation des vacances d'Initia'sports. Sur ce même sujet Mme Sylvie Bonnin questionne sur la possibilité de proposer Initia'Sports aux ados. Mme Isabelle Ferré indique qu'il s'agit d'un souhait de l'équipe d'animation car il n'est pas possible de mutualiser ces temps avec des tranches d'âges aussi différentes mais que cette organisation pourra être étudiée.

- Trivalis : M. Laurent Baty informe de la prochaine mise en service par Trivalis d'une chaîne de tri optique. Ce nouveau procédé vise à améliorer la qualité du tri.

- Carnaval des enfants : Mme Isabelle Ferré rappelle que le carnaval des enfants aura lieu le 19 mars rdv au centre de loisirs à 10h30 avec la fanfare et TGV
La séance est levée à 23h15